

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE**  
**« Lyxor Core MSCI Japan (DR) UCITS ETF »**

Luxembourg, le 12 août 2020

Chers actionnaires,

Nos registres vous répertorient parmi les porteurs d'actions du compartiment « **Lyxor Core MSCI Japan (DR) UCITS ETF** », dont le code ISIN est l'un des suivants :

LU2133056387  
LU1781541252  
LU2090063673

À la suite de l'acquisition de Commerz Funds Solutions S.A. (rebaptisé Lyxor Funds Solutions S.A. en octobre 2019) et de la franchise d'OPCVM indiciels cotés (« **ETF** ») de Commerzbank AG par Lyxor International Asset Management le 27 mai 2019, il a été décidé d'harmoniser les gammes de produits offerts respectivement par Lyxor Funds Solutions S.A. et Lyxor International Asset Management.

Cette harmonisation vise, entre autres, à offrir une gamme d'ETF OPCVM ciblée et améliorée, grâce à des fusions de fonds.

Dans ce contexte, par la présente, le Conseil d'administration de Multi Units Luxembourg (la « **Société** ») informe les Actionnaires de la fusion suivante, dans le cadre d'une résolution par voie de circulaire adoptée le 19 novembre 2019 dans l'intérêt des Actionnaires, entre :

**Lyxor Core MSCI Japan (DR) UCITS ETF** (code ISIN : LU2090063673), un compartiment de **MULTI UNITS LUXEMBOURG**, société d'investissement à capital variable constituée en vertu du droit du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 28-32, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115 129, (le « **Compartiment absorbant** »), ayant pour société de gestion Lyxor International Asset Management (« **LIAM** »), dont le siège social est sis 17 cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux,

et

**ComStage MSCI Japan UCITS ETF** (code ISIN : LU0392495452), un compartiment de COMSTAGE, société d'investissement à capital variable constituée en vertu du droit du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 22, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140 772, (le « **Compartiment absorbé** »), ayant pour société de gestion Lyxor Funds Solutions S.A. (« **LFS** ») dont le siège social est sis 22, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

dans le cadre de l'opération ci-après désignée la « **Fusion** ».

Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant seront désignés collectivement ci-après les « **Entités fusionnant** ».

**Veillez noter que le compartiment absorbant est Lyxor Core MSCI Japan (DR) UCITS ETF. Toutefois, pour des raisons réglementaires, nous sommes tenus de vous informer de l'inclusion du compartiment absorbé.**

Cette Fusion aura pour but de regrouper les actifs sous gestion des deux Entités fusionnant et favoriser ainsi une gestion efficace des frais.

Le présent avis détaille les modalités de la Fusion, ainsi que ses conséquences pour les Actionnaires. Veuillez lire attentivement ces informations.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter le Service Client de Lyxor aux coordonnées suivantes :  
Numéro de téléphone : +33 (0)1 42 13 42 14  
Adresse e-mail : [client-services-etf@lyxor.com](mailto:client-services-etf@lyxor.com).

Les termes qui ne sont pas expressément définis dans le présent avis auront la signification qui leur est donnée dans les statuts et le dernier Prospectus en date de la Société ou dans tout supplément.

Veillez agréer nos salutations distinguées,  
Pour le Conseil d'administration

## 1 – IMPACT SUR LES ACTIONNAIRES

Les Entités fusionnant poursuivent le même objectif d'investissement, à savoir refléter l'évolution de l'indice « MSCI JAPAN Net Total Return » (l'« **Indice** »), que celle-ci soit positive ou négative, tout en minimisant l'écart de suivi entre leur performance et celle de l'Indice.

Les autres caractéristiques des Entités fusionnant, décrites dans leur prospectus et leur document d'informations clés pour l'investisseur (« **DICI** ») respectifs, ne sont pas toutes identiques, mais certaines sont néanmoins communes aux deux Entités. Pour consulter les éventuelles différences entre les Entités fusionnant, veuillez vous référer à leurs prospectus et DICI respectifs.

**Les caractéristiques du Compartiment absorbant resteront inchangées après la Date d'effet.** La Fusion n'entraînera pas de rééquilibrage du portefeuille du Compartiment absorbant.

## 2 – DROITS SPÉCIFIQUES DES ACTIONNAIRES

Sauf décision contraire des actionnaires du Compartiment absorbé, à compter de la Date d'effet, les Actions du Compartiment absorbé seront converties automatiquement en actions du Compartiment absorbant. Les actionnaires participeront donc à toute augmentation ultérieure de la valeur liquidative du Compartiment absorbant.

Les actions à émettre par le Compartiment absorbant en échange des Actions du Compartiment absorbé ne seront assujetties à aucun frais et seront émises sans valeur faciale et sous forme nominative (les « **Nouvelles Actions** »). La valeur totale des Nouvelles Actions correspondra à celle des actions détenues dans le Compartiment absorbé. Afin d'achever la Fusion, le Compartiment absorbant lancera une classe d'actions « Dist » le jour ouvré précédant la Date d'effet (la « **Date de la fusion** »).

Seules de légères restrictions sont à prévoir en raison de la période de suspension des négociations prévue entre le 15 septembre 2020 à 18h30 (heure de Luxembourg) et le 17 septembre 2020 à 18h30. Durant cette période, les investisseurs ne seront pas en mesure d'acheter ou de vendre des actions du Compartiment absorbant.

Sur demande, LIAM fournira aux Actionnaires, sans frais, (i) des informations supplémentaires concernant la Fusion, (ii) une copie du rapport du Réviseur d'entreprises agréé et (iii) une copie des conditions générales de la fusion.

## 3 – PROCÉDURE ET DATE D'EFFET DE LA FUSION

La Fusion deviendra effective entre les Entités fusionnant et vis-à-vis des tiers le 18 septembre 2020 (la « **Date d'effet** »).

À compter de la Date d'effet, les actifs et passifs du Compartiment absorbé seront transférés au Compartiment absorbant sous forme d'un apport en numéraire.

Le Réviseur agréé du Compartiment absorbé sera désigné et validera, conformément à l'Article 71(1) de la Loi de 2010, les critères adoptés pour la valorisation des actifs et passifs, la méthode de calcul de la parité d'échange et la parité d'échange réelle définie pour la Date d'effet à la Date de la fusion.

L'agent administratif du Compartiment absorbant sera chargé de calculer la parité d'échange et d'allouer les actions du Compartiment absorbant aux Actionnaires du Compartiment absorbé.

En vertu de l'Article 74 de la Loi du 17 décembre 2010, tous les frais juridiques, de conseil ou administratifs résultant de la préparation et de l'exécution de la Fusion ne sont supportés ni par le Compartiment absorbé, ni par le Compartiment absorbant, ni par leurs actionnaires.

Calendrier récapitulatif de la Fusion

<b>Compartiment absorbé</b>	<b>Heure limite de réception des ordres</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Sur la base de la VL du</b>	<b>Période de suspension pour le Compartiment absorbant</b>	<b>Actions à recevoir du Compartiment absorbant</b>
<b>ComStage MSCI Japan UCITS ETF</b> (code ISIN : LU0392495452)	10 septembre 2020 15h00 (heure de Luxembourg)	18 septembre 2020	17 septembre 2020 (la « <b>Date de la fusion</b> »)	Du 15 septembre 2020 à 18h30 jusqu'au 17 septembre 2020 à 18h30 (heure de Luxembourg)	<b>Lyxor Core MSCI Japan (DR) UCITS ETF</b> (code ISIN : LU2090063673)

Pour toute question, nous vous invitons à contacter le Service Client de Lyxor aux coordonnées suivantes :

Numéro de téléphone : +33 (0)1 42 13 42 14

Adresse e-mail : [client-services-etf@lyxor.com](mailto:client-services-etf@lyxor.com).

Veillez agréer nos salutations distinguées,

Pour le Conseil d'administration